

## Programme/partenariat pour réduire les obstacles financiers à la participation

L'association de soccer Montis possède quelques programmes afin de réduire les obstacles financiers à la participation pour les familles dans le besoin. Voici ce que nous avons en place afin d'aider les gens à la participation de leur sport favori ; le soccer.

1. Un rabais est offert sur demande aux familles nucléaires de 3 enfants et plus de 18 ans et moins s'inscrivant pour la saison de soccer estivale d'une même année.

Un rabais de 50% sera appliqué sur la ou les inscriptions les moins coûteuses, et ce, à partir du 3e enfant.

La demande doit être soumise au plus tard le **15 juillet** de l'année de l'activité. Toutes les demandes soumises après cette date seront refusées.

Faire la demande par courriel à [info@asmontis.com](mailto:info@asmontis.com) en indiquant les noms des enfants ainsi que le nom et l'adresse complète du demandeur.

Un chèque vous sera envoyé par la poste à la mi-août.

2. Un budget a été débloqué par le club pour faire face aux obstacles financiers de plusieurs familles au club. Un comité d'aide aux parents de 3 personnes sera créé afin d'analyser les demandes. Plusieurs critères seront mis en place afin d'évaluer les candidatures reçues. L'AS Montis prévoit passer d'un budget de 10 000\$ à 20 000\$ d'ici 2024 pour répondre aux obstacles financiers (voir fonds communautaire - dossier Finance).
3. Le club possède un partenariat avec les municipalités de St-Basile-le-Grand, de Saint-Bruno-de-Montarville ainsi que de Sainte-Julie sur l'utilisation des terrains extérieurs. Ce partenariat fait en sorte que nous pouvons conserver la tarification estivale à un coût moindre pour nos membres.
4. Un système d'aide financier particulier après investigation des revenus parentales est en place. Pour user de ce procédé, il faut entrer en contact avec un administrateur du club et remplir le dossier pour aide particulière.